



## OUVRONS GRAND LES JEUX !

p.8 et 9

**DOSSIER**

Urbanisme : les  
bonnes procédures !

p.11 à 14

**DIONY'JEUX  
DE L'ÉTÉ**

À vos stylos !

p.20 et 21

**ZOOM SUR**

Les Jeux  
Olympiques à SDH

MOT DU MAIRE ET DES ÉLUS

Chères Dionysiennes, chers Dionysiens,

C'est tout d'abord avec enthousiasme que je commence cet édito pour vous informer des avancées concernant les projets passionnants qui animent notre commune en ce milieu d'année.

Les travaux de reconstruction du périscolaire débuteront dès le mois de juillet après trois ans d'attente. Les études et réflexions concernant le centre-ville avancent et nous devrions nous retrouver dès la rentrée de septembre pour une présentation et les toutes dernières concertations avec vous. Le marché de démolition de l'ancienne friche industrielle est lancé, l'attribution des travaux sera votée au conseil municipal du mois de juin. Il en sera de même pour le Camping-car Parc avec un début des travaux espéré tout début octobre. Au premier jour de l'été, les travaux concernant la maison des jeunes débiteront, une réception prévue à la mi-octobre est envisagée. Pour les promeneurs du parc Henri Coullaud et pour le confort de tous, le nouveau WC sera fonctionnel dès le début du mois de juin.

C'est avec beaucoup moins d'enthousiasme que je poursuis ces quelques lignes. Notre commune comme beaucoup d'autres fait face à des incivilités récurrentes et in-

ceptables. Comment faire face à la bêtise humaine ? Après de nombreux rappels au civisme, au bon sens, et malgré de nombreuses verbalisations ça continue !

Merci aux agents municipaux pour le courage et la volonté de ramasser tous les jours les déchets des autres. Je tiens à vous rassurer : ma détermination est bien là, je ne baisserai jamais les bras. Nous allons frapper plus fort en espérant pouvoir compter sur votre soutien et la vigilance de chacun.

Place à des notes plus positives et un enthousiasme à partager sans modération, soyez prêts pour l'arrivée des bons moments de rassemblement et de bonheur. Cette pré-saison estivale avant l'arrivée de l'été s'annonce riche de rencontres. Elles seront l'occasion de renforcer nos liens, de partager des souvenirs et de faire vibrer ensemble notre belle commune.

Le 14 juin, nous nous retrouverons pour la kermesse de notre école du Clos d'Or. Ce sera l'occasion de découvrir tout le travail de nos jeunes Dionysiens et de saluer l'ensemble de nos services enfance et jeunesse ainsi que tous nos professeurs des écoles pour cette année scolaire 2023-2024.



Le 18 juin, nous nous rappellerons l'appel historique du Général de Gaulle. Ce jour est un symbole de résistance et de détermination, des valeurs que nous portons toujours haut.

Le 21 juin, place à la Fête de la Musique ! Ce sera un moment de partage et de joie, où notre parc résonnera des talents locaux. Venez nombreux célébrer la musique et la convivialité.

Le 22 et 23 juin, place aux Estivales du Parc. Ce sont des moments où petits et grands pourront profiter des nombreuses animations sur le thème des JO 2024.

Enfin, moins festif mais ô combien primordial pour la stabilité de nos démocraties, je ne peux que vous encourager à faire acte de citoyenneté à l'occasion des élections européennes du dimanche 9 juin prochain.

Profitez pleinement de notre belle commune durant cet été. Profitez de vos proches, de vos amis autour de bons moments festifs et surtout prenez soin de vous.

À vos côtés,

ARNAULD MARTIN

RENCONTRE AVEC JEAN-PHILIPPE VIEILLEDENT, ADJOINT EN CHARGE DE L'URBANISME ET DU CYCLE DE L'EAU

Les règles d'urbanisme permettent d'obtenir une cohérence et une harmonie au sein d'un territoire, d'une ville ou d'un quartier, certes.

Mais derrière ces (trop?) nombreuses règles, ce sont des enjeux majeurs qui y sont dissimulés... !

En effet, les PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) des villes sont des déclinaisons de stratégies établies à bien plus grande échelle : les lois nationales, les schémas régionaux d'aménagement (SRADDET), les schémas de cohérence territoriaux (SCOT) etc. Celles-ci composent toute une hiérarchie de normes à laquelle doit se conformer notre PLU.

Ce document a donc la difficile mission de pouvoir répondre à des enjeux tels que la protection contre les risques inondation, la diminution de l'étalement urbain, la préservation des milieux naturels et agricoles, la préservation des nappes phréatiques, le développement des énergies renouvelables... tout en limitant la hauteur de votre future clôture !

Conscients de la complexité pour un non initié d'interpréter toute cette réglementation et pour vous aider dans vos futures démarches de demande d'autorisation d'urbanisme, nous avons souhaité rédiger un dossier que vous trouverez dans ce bulletin municipal. Celui-ci devrait répondre aux questions les plus fréquemment posées.

Sachez également, que la municipalité a à cœur de pouvoir vous accompagner dans vos

futurs projets et que le responsable du service urbanisme peut, sur rendez-vous, vous aider à monter vos permis de construire ou vos déclarations de travaux.

Alors n'hésitez pas à appeler le service urbanisme et nous porterons une attention particulière à faire aboutir vos projets.

JEAN-PHILIPPE VIEILLEDENT



JOURNAL MUNICIPAL N°112 - JUIN 2024

Responsable de la publication : Arnauld MARTIN, Maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel  
 Coordinatrice de rédaction : Lucie LELOT-NORTE  
 Crédits photos et graphismes : Mairie Saint-Denis-de-l'Hôtel, Vecteezy, Freepik  
 Conception : Studio Elski & Agence des Monstres  
 Impression : Imprimerie Vincent

SOMMAIRE

Vie citoyenne ..... P. 03  
 Portraits ..... P. 05  
 Retour sur ..... P. 06  
 Dossier ..... P. 08  
 Vie locale ..... P. 10  
 Diony'jeux de l'été ..... P. 11  
 Infos des services ..... P. 15  
 Zoom sur ..... P. 19  
 Coin des associations ..... P. 22  
 Agenda ..... P. 24

30 avenue du stade  
 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel  
 Tél : 02 38 46 83 40  
 N° urgence week-end : 06 07 81 70 98  
 www.saintdenisdelhotel.fr  
 mairie.sd@ville-saintdenisdelhotel.fr

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

LES DÉLIBÉRATIONS ESSENTIELLES À RETENIR

CONSEILS MUNICIPAUX DES 21 MARS, 18 AVRIL, 2 ET 23 MAI 2024



Retrouvez les délibérations des conseils municipaux par voie d'affichage en mairie ou sur le site internet de la commune.



AFFAIRES GÉNÉRALES

- Renouvellement de la convention relative à l'organisation d'un point de contact «La Poste Agence Communale» jusqu'en 2031.
- Convention d'occupation du sol avec la société Camping-car Park.
- Attribution des marchés de travaux pour la reconstruction du périscolaire.



FINANCES

- Vote des budgets de la commune.
  - Budget principal : décision modificative pour intégrer le remboursement du sinistre incendie et les travaux du périscolaire.
  - Vote des taux d'imposition 2024 : maintien de taux d'imposition idem à 2023 :
    - Taxe habitation : 11,15 % ;
    - Taxe sur le Foncier Bâti : 33,62 % ;
    - Taxe sur le Foncier Non Bâti : 58,20 %.
  - Vote des subventions aux associations :
    - Associations conventionnées pour un total de 68 000 € ;
    - Associations scolaires pour un total de 26 260 € ;
    - Associations sportives dionysiennes pour un total de 39 000 € ;
    - Autres associations dionysiennes pour un total de 10 200 € ;
    - Associations extérieures pour un total de 650 €.
  - Vote des subventions exceptionnelles dans le cadre du budget participatif pour un total de 8 450 € (voir Zoom sur page 21).

Nous vous invitons à consulter le Flash Infos Spécial Budget disponible sur notre site internet.



POLICE MUNICIPALE

- Convention de mise à disposition ponctuelle d'agents des polices municipales de Saint-Denis-de-l'Hôtel, Donnery et Fay-aux-Loges, qui complète la convention avec Mardié dans le cadre de la gestion des contrôles cinémomètre. La durée de mise à disposition de l'agent est ponctuelle et selon les événements.



ENFANCE JEUNESSE

- Mise à jour des tarifs des services périscolaires et extrascolaires au 1<sup>er</sup> septembre 2024.
- Vote des tarifs des séjours pour les vacances d'été 2024.
- Adoption du règlement intérieur des activités extra et péri scolaires.



CALENDRIER DES PROCHAINS CONSEILS :

Jeudi 20 juin,  
 jeudi 19 septembre 2024

## DROITS ET DEVOIRS

### RECENSEMENT CITOYEN

**Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ?**

Vous vous interrogez sur ce qu'est le *recensement citoyen* (parfois appelé par erreur *recensement militaire*) ? Le recensement permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales. Les démarches sont à faire dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de vos 16 ans, que vous viviez **en France ou à l'étranger**.

Vous pouvez vous faire recenser en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>



### IDENTIFICATION, STÉRILISATION ET NOURRISSAGE DES CHATS

La mairie met régulièrement en place des **campagnes de stérilisation des chats errants**. Ils sont ensuite relâchés sur leur lieu de trappage. **Ne les nourrissez pas !**

Considérés comme des chats libres, ces derniers se regroupent sur des lieux de nourrissage bien précis. Si vous apercevez un chat ou un groupe de chats en divagation contactez la mairie au 02 38 46 83 48 pour les signaler.

N'oubliez pas de **faire identifier vos animaux** et **pensez à la stérilisation**. **Un couple de chats peut engendrer des milliers de chats en 4 ans.**



## FERMETURES ESTIVALES

Cet été, votre mairie fermera ses portes :

- Samedi 27 juillet
- Samedi 03 août
- Samedi 10 août
- Samedi 17 août
- Samedi 24 août

## LES ÉCHOS DU CMJ

### Nouvelles recrues au Conseil Municipal des Jeunes !

Le Conseil Municipal des Jeunes accueille avec joie Zoé Lamanthe et Lina Akrouh, nouvellement élues après un processus de candidature et de vote. Leur engagement et leur dynamisme promettent de nouvelles perspectives pour Saint-Denis de l'Hôtel. Bienvenue à elles !



## LES ÉCHOS DE LA CCL

**Tout au long de l'année, la CCL propose des cours et animations pour les adultes et les enfants, dans les piscines de Châteauneuf-sur-Loire et Jargeau.**

Les propositions sont variées et adaptées à tous les âges : apprentissage de la natation, perfectionnement, aquagym, aqua bike, jardin aquatique...

Vous voulez apprendre à aimer l'eau, et y être détendu(e) pour nager avec plaisir ? Des séances d'**aquaphobie** sont ouvertes aux adultes ayant une forte appréhension de l'eau.

Vous connaissez **sans doute le stand up paddle**, sport qui se pratique debout sur une planche en mer ou en lac ?

Cette activité se pratique à la piscine de Jargeau.

Ce sport très complet vous permet de travailler à la fois votre équilibre et vos muscles profonds.

Les équipes des piscines sont à votre disposition, n'hésitez pas !

Contact : **Julien AVEZARD**

☎ 06 09 88 72 87

@ [responsable\\_piscines@cc-loges.fr](mailto:responsable_piscines@cc-loges.fr)



Retrouvez toutes les infos de la CCL sur le site internet

Et sur les réseaux sociaux :

@Communauté de communes des Loges



## FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

### SAMEDI 13 JUILLET

Programme :

- **21h30** : Rassemblement devant la mairie ; Distribution des lampions et retraite aux flambeaux ;
- **23h** : Feu d'artifice au Parc Henri Coullaud ;
- **23h30** : Bal populaire sur la Place du Gris Meunier avec l'Orchestre Coup de Folie.

### DIMANCHE 14 JUILLET

**Arnald MARTIN, maire de Saint-Denis-de-l'Hôtel, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes vous invitent à participer à la Fête Nationale du 14 juillet.**

Programme :

- **10h30** : Rendez-vous devant la mairie ;
- **11h** : Départ du défilé dans les rues de la ville en présence de l'Union musicale, des pompiers et des anciens combattants ;

- **11h45** : Verre de l'amitié à l'issue du défilé au Port au niveau de la Cale à Bâteau.



## « PORTRAITS



Je suis content d'avoir intégré la collectivité avec une équipe et des enfants au top !

### THOMAS MERU

Agent Territorial spécialisé des écoles maternelles

Originaire du Pas-de-Calais, Thomas, tout juste 29 ans est arrivé récemment en région dionysienne.

Futur Dionysien, ce passionné d'histoire et de pop culture ne se destinait pas initialement à travailler auprès des très jeunes enfants. « Je voulais devenir professeur d'Histoire, mais j'ai préféré travailler ».

De fil en aiguille, il commence à travailler en école maternelle et c'est alors qu'il a la **révélation !** Il passe le **CAP AEPE** (Accompagnant Éducatif Petite Enfance) et décide de travailler en tant qu'**ATSEM** (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles).

Thomas a intégré l'équipe des ATSEM de Saint-Denis-de-l'Hôtel le 8 avril 2024.

Il accompagne aujourd'hui les enfants de petite et moyenne section dans leurs activités et leur vie quotidienne. Il travaille avec les enseignants et les soutient dans leurs activités pédagogiques.

### WILLIAM PARISELLE

Agent Polyvalent aux Espaces Verts

William est un gergolien de 26 ans arrivé fin mars au sein de la commune.

Après avoir travaillé dans le bâtiment et s'être forgé une expérience de 2 ans à la commune de Jargeau, il a intégré une entreprise privée dans les espaces verts et a également travaillé à La Poste.



Aujourd'hui en CDD renouvelable, François est affecté depuis fin mars au **service entretien et tonte des Espaces Verts**.



### FRANÇOIS BISIAUX

Agent Polyvalent aux Espaces Verts

François, 40 ans, est arrivé à l'adolescence en région dionysienne.

François touche à tout... détenteur d'un BEP en électronique, ses expériences professionnelles l'ont emmené dans la logistique, le bâtiment, la réalisation de produits d'entretien et enfin les Espaces Verts à Saint-Denis de l'Hôtel.

Aujourd'hui en CDD renouvelable, François est affecté depuis fin mars au **service entretien et tonte des Espaces Verts** de Saint-Denis de l'Hôtel.





**SAMEDI 16 MARS  
INAUGURATION  
DE LA FORÊT  
COMESTIBLE**



**WEEK-ENDS  
DES 22 - 23 MARS  
& 19 - 20 AVRIL  
PLATEFORME  
DE DÉPÔT  
DES DÉCHETS VERTS**



**DIMANCHE 31 MARS  
CHASSE À L'ŒUF**



**SAMEDI 20 AVRIL  
FOIRE AUX PLANTES**



**SAMEDI 20 AVRIL  
ACCUEIL  
DES NOUVEAUX  
ARRIVANTS**



**COMMÉMORATION  
DU 8 MAI**



# TRAVAUX OU CONSTRUCTION : LES BONNES PROCÉDURES !

**V**ous souhaitez donner un coup de frais à la façade de votre maison, créer une véranda ou faire construire une piscine dans votre jardin ? Ces travaux nécessitent souvent une autorisation de la Mairie. Voici les règles qui s'appliquent.



## OÙ TROUVER LE PLU ?

Pour consulter le PLU et connaître les travaux envisageables sur votre terrain, l'option la plus sûre est de se rendre à la mairie. La réglementation sur l'urbanisme y est consultable par tous, aux coordonnées suivantes :

**Service Urbanisme**  
53 rue de l'Industrie - 45550 SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL  
☎ 02 38 46 82 29  
@ urbanisme@ville-saintdenisdelhotel.fr

Il est également possible de télécharger le Plan Local d'Urbanisme sur le site de la commune : <https://www.saintdenisdelhotel.fr/urbanisme/>

Le PLU communal est aussi disponible sur le site gouvernemental Géoportail : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

## LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

Le Conseil Municipal a approuvé le lancement de la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme par délibération n°80-2022 du 23 juin 2022.

- Cette révision doit notamment permettre :
- de définir les orientations d'aménagement de la commune dans le respect des dernières évolutions législatives.
  - d'assurer la mise en compatibilité obligatoire du **PLU de Saint-Denis-de-l'Hôtel** avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du PETR Forêt d'Orléans Loire-Sologne.
  - de conserver un rythme de croissance démographique équilibrée et maîtrisée.

La durée de cette procédure est estimée de **24 à 30 mois** et induit une limitation drastique de la consommation foncière.

Un registre est à disposition du public pour toute question ou remarque et des renseignements complémentaires sont disponibles sur consultation au service urbanisme.

## QU'EST-CE QUE LE PLU ?

Le PLU est le Plan Local d'Urbanisme. Il a été approuvé le **17 mars 2014** et a succédé au POS (Plan d'Occupation des Sols).

Il est constitué de :

- **Un rapport de présentation** (diagnostic de la commune) ;
- **Le PADD** (orientations générales d'aménagement en matière d'équipements et de protection des espaces naturels, agricoles...);
- **Un règlement** qui fixe les droits à construire ;
- **Des annexes** ex : plan de prévention des risques naturels (inondations, mouvements de terrains...).

## À QUOI SERT LE PLU ?

Il répond aux besoins en matière d'habitat et d'équipements divers (équipements publics, commerciaux, touristiques, sportifs ou culturels...).

Il comporte les règles d'urbanisme qui déterminent les droits à construire, ex :

- Localisation et desserte des constructions (prise en compte de la sécurité et de la salubrité...)
- Conditions d'implantation et d'aspect des constructions (volume, hauteur, distance avec les terrains contigus,...)

Toute personne ayant un projet de construction doit s'assurer du respect de ces règles et doit solliciter au préalable, auprès de la commune, une autorisation de travaux.

## QUELQUES RÈGLES PARTICULIÈRES SUR LA COMMUNE

**D**ans certains cas, des travaux sont contraints par des règles particulières qui peuvent varier en fonction des zones du PLU.

### L'EMPRISE AU SOL (CES)

Elle constitue la surface occupée par les constructions sur le terrain (bâtiments, piscine etc.). Son coefficient varie de 0 % (en zone UA du centre-ville) à 60 % en zone UI «industries».

**Exemple en zone UB «extensions urbaines» du PLU :**

L'emprise au sol maximale est fixée à 50 %. Pour un terrain de 1 000m<sup>2</sup>, la totalité de la surface des constructions ne devra pas dépasser 500m<sup>2</sup> (coefficient 0.50 % x 1 000m<sup>2</sup> surface du terrain).

### LA HAUTEUR À L'ÉGOUT DU TOIT

Il s'agit de la hauteur de la gouttière de la toiture par rapport au sol.

En zones UB, UC dites urbaines, elle est de **3m maximum** et permet la réalisation d'un comble aménagé.

En revanche, en zone UA (centre-ville) cette hauteur est fixée à un maximum **de 6m voir jusqu'à 9m** en zone UAb «collectifs du centre». Ceci autorise la réalisation d'étages.

### LA NATURE DES CLÔTURES

En zone «N» dite naturelle, les clôtures doivent être ajourées sur les deux tiers de leur hauteur alors que les clôtures en zone U «urbaine» ne sont pas concernées par cette obligation.



## Construction d'une maison

- Permis de construire.
- Les extensions de plus de 20 m<sup>2</sup> de surface habitable sont soumises à une demande de permis de construire.

## Terrasse

- Aucune formalité si de plain-pied.
- Permis de construire pour les terrasses nécessitant une surélévation avec une emprise au sol supérieure à 20m<sup>2</sup>, les terrasses couvertes (auvent ou toiture) créant une emprise au sol supérieure à 20m<sup>2</sup> ainsi que les terrasses aménagées sur un balcon.

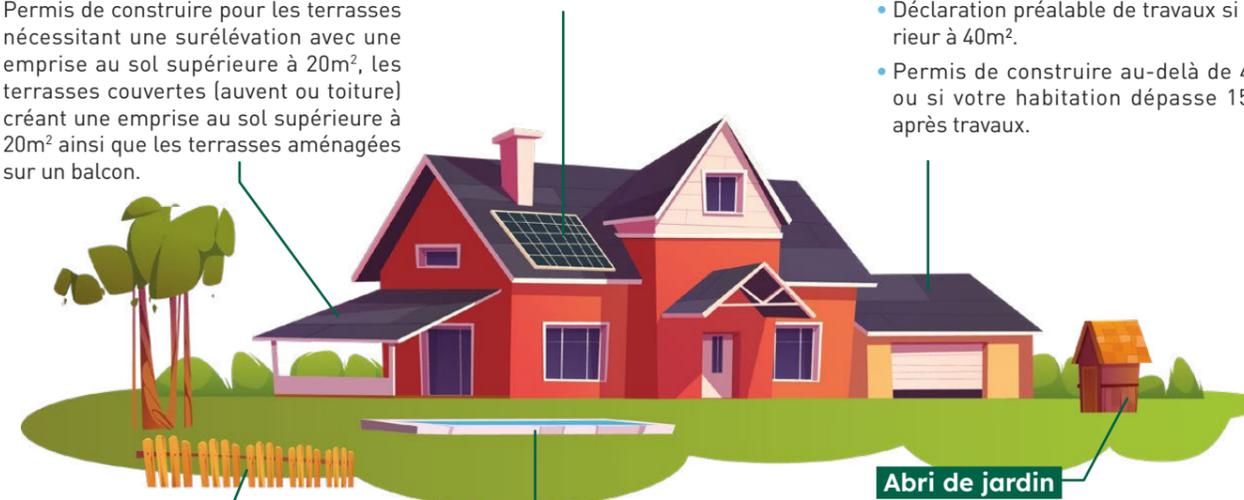
## Aménagements intérieurs

Dans une construction :

- Aucune formalité si les travaux ne modifient pas l'aspect extérieur, ne s'accompagnent

## Panneaux solaires

- Déclaration préalable de travaux.



## Portail / clôture

Mur, grillage, palissade... :

- Déclaration préalable de travaux.

## Travaux extérieurs

Ravalement, modification de porte, toiture, changement de fenêtres, installation d'un module extérieur de pompe à chaleur ou climatisation... :

- Déclaration préalable de travaux.

## Piscine enterrée

- Déclaration préalable de travaux pour un bassin supérieur à 10m<sup>2</sup> et inférieur ou égal à 100m<sup>2</sup>.
- Permis de construire pour un bassin supérieur à 100m<sup>2</sup>.
- Pas de formalité pour un bassin inférieur ou égal à 10m<sup>2</sup>.

## Travaux d'agrandissement

Véranda ou garage accolé à une construction :

- Déclaration préalable de travaux si inférieur à 40m<sup>2</sup>.
- Permis de construire au-delà de 40m<sup>2</sup> ou si votre habitation dépasse 150m<sup>2</sup> après travaux.

## Abri de jardin

- Pas de formalité si la surface est inférieure à 5m<sup>2</sup>.
- Déclaration préalable de travaux si entre 5 et 20m<sup>2</sup>.
- Permis de construire au-delà de 20m<sup>2</sup>.

## Attention !

Si les travaux ne sont pas soumis à une autorisation d'urbanisme, l'administré doit cependant respecter le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Des règles particulières s'appliquent dans les secteurs protégés, sites classés ou les lotissements.

## VOTRE DEMANDE D'URBANISME EN 7 ÉTAPES

- Renseignez-vous sur les règles applicables à votre terrain**
  - [www.saintdenisdelhotel.fr](http://www.saintdenisdelhotel.fr)
  - [urbanisme@ville-saintdenisdelhotel.fr](mailto:urbanisme@ville-saintdenisdelhotel.fr)
- Retirez votre dossier**
  - [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)
  - Auprès du service urbanisme
- Déposez votre dossier renseigné**
  - [urbanisme@ville-saintdenisdelhotel.fr](mailto:urbanisme@ville-saintdenisdelhotel.fr)
  - Au Centre Technique Municipal service urbanisme : 53 rue de l'industrie 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel
  - En ligne sous format numérique sur le portail de l'urbanisme : <https://ccdesloges.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>
- Délais d'instruction**

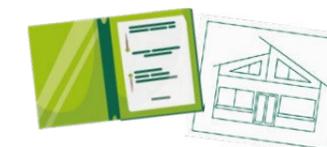
À la réception du dossier complet :

  - Permis de construire :
    - Maison : 2 mois
    - Immeuble, ERP... : 3 à 5 mois
  - Déclaration préalable : 1 mois

L'absence de réponse dans ces délais vaut autorisation dans la majorité des cas. Allongement du délai d'un mois si le bien est situé dans le périmètre de l'Architecte des Bâtiments de France.
- Affichage de l'autorisation de travaux**

De manière visible depuis la rue pendant 2 mois consécutifs minimum et durant toute la durée des travaux. Autorisation affichée en parallèle au service Urbanisme. C'est le début de la période de recours par des tiers.
- Déposer votre DAACT**

La Déclaration Attestant l'achèvement et la Conformité des Travaux déclenche la visite de non-contestation et facilite la vente de votre bien.

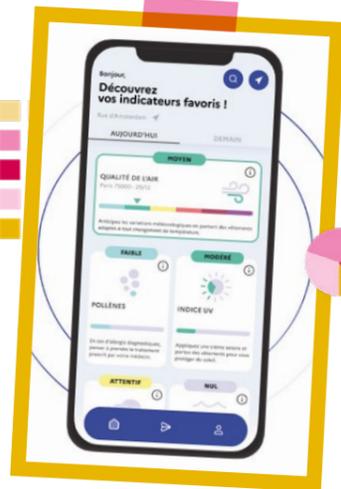


RECO SANTÉ

La Direction Générale de la Santé (DGS) et la Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR) se sont alliées pour créer **Recosanté : un outil numérique au service des citoyens pour les informer sur les risques environnementaux qui impactent la santé** (pollution de l'air, de l'eau, pollen, UV etc.).

Votre nouvelle application de santé au quotidien.

Téléchargez l'application :



RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE

En cas de crise, la ville peut compter sur ses élus et ses agents, mais, dans les cas les plus graves, elle peut avoir besoin de renfort.

La Réserve Communale de Sécurité Civile est constituée de **citoyens volontaires, bénévoles et solidaires** pouvant être mobilisés pour appuyer de façon exceptionnelle et efficace nos services municipaux.

- Assistance à la population
- Assistance logistique

CONCOURS MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Participez cette année au concours des Maisons et Balcons Fleuris !

Maison, balcon, jardin, ferme : le concours est ouvert à tous !

Le jury passera du 1<sup>er</sup> au 05 juillet 2024. Inscription du 02 mai au 14 juin.

Renvoyez votre bulletin au Centre Technique Municipal :

@ ctm@ville-saintdenisdelhotel.fr  
53 rue de l'industrie - Lundi au vendredi de 8h-12h / 13h30-17h



BIENVENUE AUX NOUVEAUX PROFESSIONNELS DE LA VILLE

EXCEPT RÉCEPTION

Except Réception est spécialisée dans la location de vaisselle, de mobilier de réception et de décoration pour tous les événements privés et professionnels.

Nous proposons également un **service de décoration événementielle**, nous nous chargeons de toute la décoration, de la conception à la réalisation de vos décors.

Contact :  
06 35 38 09 20  
exceptreception@gmail.com



L'équipe municipale vous souhaite un bel été ! Pour la deuxième année consécutive, nous vous avons concocté une série de jeux pour vous divertir sous le soleil dionysien (ou d'ailleurs). Autour du thème des Jeux Olympiques, plongez dans ces pages remplies de jeux à résoudre, seul ou en famille. **À vos stylos, prêt, jouez !**

SUR LES TRACES DES JO

Reliez la photo à son emplacement !

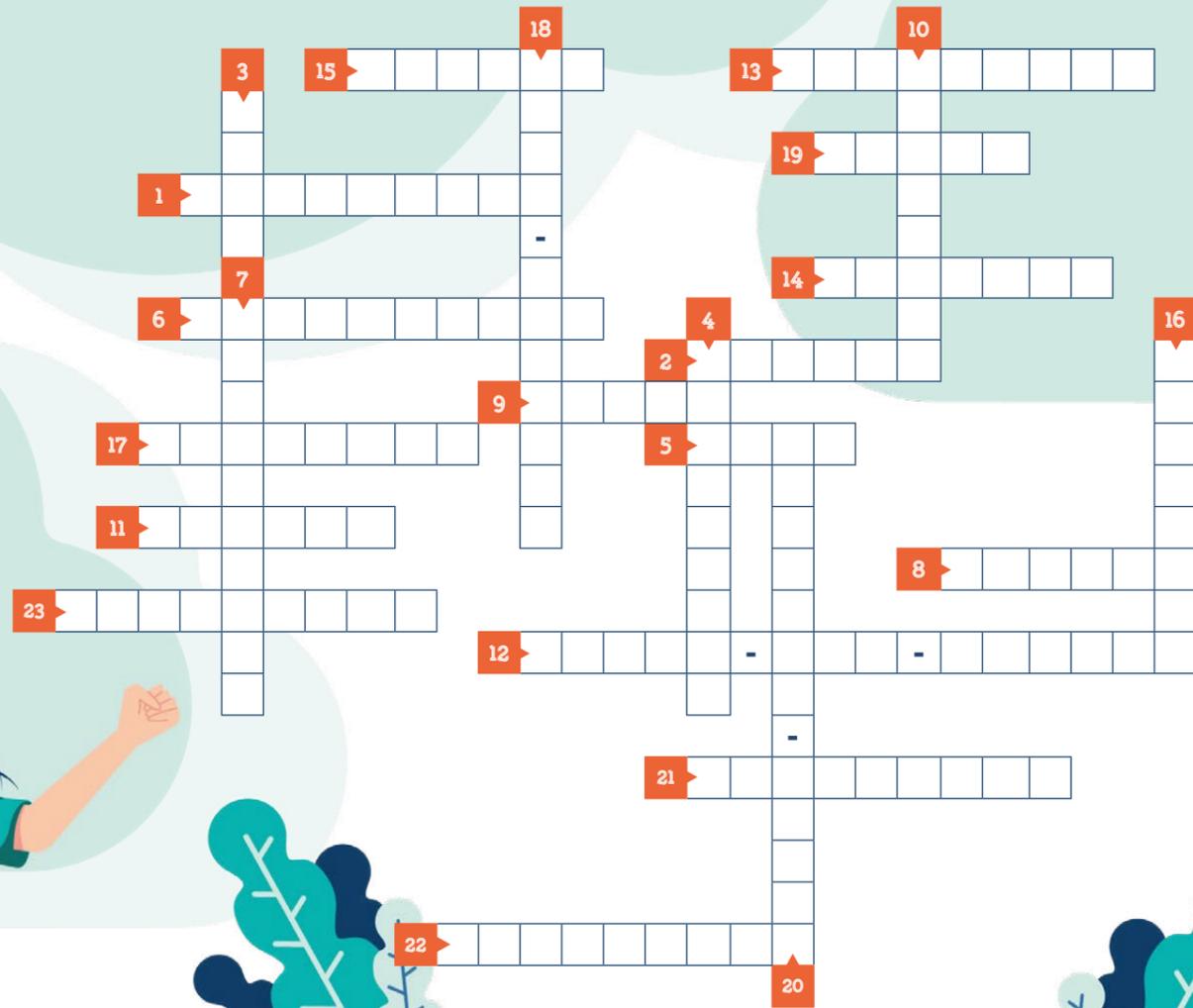
Les Espaces Verts de Saint-Denis-de-l'Hôtel ont décoré la ville aux couleurs des Jeux Olympiques. Arpentez les rues dionysiennes et retrouvez l'emplacement de chaque décoration !



# MOTS CROISÉS

Connaissez-vous bien les rues de notre commune ?

Une manière insolite de découvrir la ville.



- 1..... Se dit des pupilles de l'œil et sont aussi des fruits
- 2..... Permettent de faire du vin
- 3..... Les bateaux aspirent à l'atteindre
- 4..... Maison de Maurice GENEVOIX
- 5..... Patron de l'église
- 6..... A appartenu à la famille VALLÉE
- 7..... Fleurs emblématiques de Bretagne
- 8..... Patron des jardiniers
- 9..... Contraire de vieille
- 10..... Arbres à tisane
- 11..... Arbustes à fleurs jaunes
- 12..... On y pêche

- 13..... Édicules de distribution d'eau
- 14..... On y moud le grain
- 15..... On y stocke le foin
- 16..... Ils voient pousser des comice, conférence ou williams
- 17..... Arbres d'ornement à fleurs blanches en grappe
- 18..... Cépage local
- 19..... Arbuste à fleurs blanches ou mauves
- 20..... Couvre-chef écarlate
- 21..... Arbres fruitiers à fruits rouges
- 22..... Définit les bâtiments qui la bordent
- 23..... Lieu de retraite

# SUDOKU

Jouez avec les chiffres !

Chaque rangée, colonne et carré (9 espaces chacun) doit être rempli avec les chiffres de 1 à 9, sans répéter aucun nombre dans la rangée, la colonne ou le carré.

		6		4				
		2		5	1		9	6
8		9	6	2	7	4		
		4			9		1	
3		1	7		2	6		
9		8	5			3		7
			1	7	8		6	
		4				2		
5		7	2			1		3

2							4	9
7	9		8					5
			4					
			1		2	8	7	
	5	1	7		8			
					4			
	2				1		9	3
9	8							5

# COLORIAGE

Saint-Denis-de-l'Hôtel s'est paré pour les Jeux Olympiques !

Coloriez cette décoration, et retrouvez la dans les rues de la ville.



## JEU DES 7 DIFFÉRENCES

Retrouvez les sept erreurs glissées dans l'image...



## CONCOURS PHOTO

C'est un été... sportif !  
On bouge et on s'amuse...

Cette année la thématique du concours photos est : **un sport plutôt insolite !**

À Saint-Denis-de-l'Hôtel ou sur votre lieu de vacances... en randonnée, à la piscine ou à la mer... en pleine séance de cardio ou de muscu... solo ou en groupe ! Ajoutez du fun à votre sport et prenez-vous en photo.

**La photo la plus insolite sera récompensée !**

Le dépôt par mail ([communication@ville-saintdenisdelhotel.fr](mailto:communication@ville-saintdenisdelhotel.fr)) de la photo doit intervenir avant le 31 août, un jury désignera la photo récompensée.

Règlement disponible en mairie



**LES SOLUTIONS ET LA PHOTO GAGNANTE SERONT PRÉSENTES DANS LE PROCHAIN NUMÉRO.**

## INFOS DES SERVICES

### RELAIS SOCIAL

#### PLAN CANICULE : RECENSEMENT DES PERSONNES À RISQUE

Comme chaque année, le CCAS met en place le dispositif de sécurité lié au plan canicule.

La Loi Solidarité pour l'autonomie des personnes âgées ou handicapées fait obliga-

tion au maire de recenser les personnes « sensibles » et de tenir un registre nominatif, confidentiel, afin d'assurer une surveillance et un accompagnement de toutes les personnes vulnérables.

Vous êtes ou vous connaissez une personne âgée, isolée, malade chronique ou handicapée ? **N'hésitez pas à vous inscrire et à faire passer l'information autour de vous.**

#### DISPOSITIF « ARGENT DE POCHE »

Le CCAS de Saint-Denis-de-l'Hôtel s'inscrit dans le dispositif national « ARGENT DE POCHE » !

##### LES OBJECTIFS ?

- Proposer aux jeunes dionysiens, de 15 à 18 ans, la réalisation de missions encadrées et indemnisées sur le territoire de la commune.
- Valoriser l'engagement des jeunes et leur participation à la vie de la commune.
- Sensibiliser au monde du travail et aux métiers des services communaux.
- Trouver un « petit boulot » à un âge où les propositions sont rares.



- Participer à la lutte contre l'inactivité.
- Découvrir le travail en équipe.

Alors, toi aussi deviens acteur de ta commune et fais tes premiers pas dans le monde du travail !

##### COMMENT ÇA MARCHE ?

Tu peux t'inscrire pendant les vacances scolaires. C'est rémunéré **15 € par mission sur une demi-journée.**

De nouvelles sessions seront proposées pour les vacances d'été en juillet et août. Restez connectés sur les réseaux sociaux de la ville pour connaître les dates !

Informations au 02 38 46 83 49

[relais-social@ville-saintdenisdelhotel.fr](mailto:relais-social@ville-saintdenisdelhotel.fr)



### APPEL AUX DONS

Dans le cadre d'**Octobre Rose**, le Centre Communal d'Action Sociale s'associe avec **Lovely Solidarity et Patchofil pour la réalisation de sacs pour les femmes qui ont été opérées d'un cancer du sein.** L'objectif est de les aider à cacher les drains pour qu'elles puissent déambuler plus facilement dans les couloirs le temps de leur séjour à l'hôpital.

Le CCAS fait donc un **appel aux dons afin de collecter le nécessaire** à la réalisation de ces sacs :

- 100 % coton obligatoire ;
- 1x1 m en bon état ;
- Unis ou imprimés ;



#### Un cadeau fait par amour des femmes

- Issus de draps, rideaux, nappes, chutes de tissu ;
- Bobines de fils à coudre.

**Le CCAS vous remercie pour votre générosité.** Des bacs de collectes sont disponibles au Relais Social, à la médiathèque, à Planète Loisirs et aux écoles.

Mairie annexe - 30 avenue du stade

Informations au 02 38 46 83 49

[relais-social@ville-saintdenisdelhotel.fr](mailto:relais-social@ville-saintdenisdelhotel.fr)

### Agenda

#### VENEZ DÉJEUNER À L'ÉCOLE LE VENDREDI 6 SEPTEMBRE

Le restaurant scolaire ouvre ses portes le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois aux séniors de 60 ans et plus pour partager un repas intergénérationnel avec les enfants.

Tarif : 8,50 €. Places limitées.

Réservation obligatoire

02 38 59 07 43

[restaurant-scolaire@ville-saintdenisdelhotel.fr](mailto:restaurant-scolaire@ville-saintdenisdelhotel.fr)

### LES NOUVEAUX PARTENAIRES DU RELAIS SOCIAL

#### LIEN SOCIAL & MÉDIATION

Cette association est spécialisée dans la médiation familiale : conflits familiaux, séparations, divorces, successions, prise en charge de personnes âgées. Un médiateur familial, professionnel qualifié diplômé d'état, vous accompagnera pour mettre en place des démarches en fonction de vos besoins.

Permanences à partir de juin :

- Le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois
- 14h - 17h
- Relais social : Mairie annexe, 30 avenue du stade

Coordonnées :

02 38 76 02 87

[lien-social-mediation@wanadoo.fr](mailto:lien-social-mediation@wanadoo.fr)

[www.lien-social-mediation.org](http://www.lien-social-mediation.org)

#### COALLIA

Coallia est une association nationale qui exerce une mission d'intérêt général. Accueillir, héberger, loger et accompagner : ces missions, Coallia les accomplit au quotidien auprès des publics les plus vulnérables.

L'association sera présente sur la commune pour proposer un accompagnement global et juridique de proximité aux femmes et aux familles hébergées sur la commune.

Permanences à partir de juin :

- Tous les lundis
- 14h - 17h
- Relais social : Mairie annexe, 30 avenue du stade

Coordonnées :

02 36 99 43 37

[www.coallia.org](http://www.coallia.org)

## ESPACES VERTS

### PERMIS DE VÉGÉTALISER

Dans le cadre de la Gestion Rationnée des Espaces Verts, la commune met en place le PERMIS DE VÉGÉTALISER.

En effet, la commune souhaite développer la végétalisation. En quoi cela consiste ?

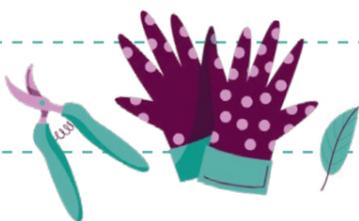
Vous pouvez par exemple planter des fleurs dans des bacs posés le long des trottoirs ou semer des graines en pleine terre. Le but étant de verdir l'espace public en respectant quelques règles de bonnes pratiques.

Pourquoi végétaliser ?

- Améliorer le cadre de vie de tous ;



- Créer des cheminements agréables pour les Dionysiens et les visiteurs ;
- Maintenir et développer la nature et la biodiversité en ville ;
- Contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique ;
- Créer du lien social et favoriser le partage et les échanges, notamment entre voisins.



### LE PERMIS DE VÉGÉTALISER, COMMENT ÇA MARCHE ?

- Transmettez une demande de « permis de végétaliser » au Centre Technique Municipal afin d'obtenir une autorisation d'occupation temporaire.
- Une fois l'accord donné et la charte de végétalisation signée, si vous le souhaitez, vous pourrez être conseillé pour mettre en œuvre votre projet.
- À vous de jouer pour végétaliser l'espace public !



### OBJECTIF 50 ARBRES PAR AN !

L'équipe municipale s'est donné pour objectif de planter 50 arbres par an tout au long du mandat.

Le léger retard pris en début d'exercice en raison de la COVID 19 ainsi qu'à une réorganisation du service des Espaces Verts est en passe d'être comblé.

- En 2024, ce ne sont pas moins de 79 arbres qui ont été plantés sur la commune par les services municipaux.

L'année 2025 devrait apporter 69 nouveaux sujets afin d'atteindre notre moyenne annuelle sur l'ensemble du mandat.

Outre le temps de plantation et le soin apporté lors de cet exercice, un suivi d'arrosage régulier est indispensable à la réussite de la reprise les premières années.

Vous pouvez consulter la liste des arbres plantés sur la commune sur notre site internet rubrique « Vie Locale : Environnement et cadre de vie »

## SERVICE ENFANCE ET JEUNESSE

### VACANCES D'ÉTÉ

Cet été 2024, Planète Loisirs ouvre ses portes du 08 juillet au 29 août 2024 inclus.

Les Diony'lympiques, thème de cet été, permettront aux enfants de découvrir et de pratiquer les sports présents aux jeux olympiques et paralympiques PARIS 2024.

Initiation aux sports urbains, au cyclisme sur piste, sports collectifs, escalade ... Des sorties, veillées et nuits au centre seront organisées toutes les semaines.

Inscriptions jusqu'au 21 juin sur votre Espace Famille.

planeteloisirs@villesaintdenisdelhotel.fr

02 38 59 00 60

### TEMPS PÉRISCOLAIRE SUPPLÉMENTAIRE

Le TPS est un service gratuit qui est organisé de 15h30 à 16h30 les jours scolaires. L'inscription est obligatoire et l'assiduité des enfants est préconisée pour le bon fonctionnement des activités.

Des activités sportives, culturelles et manuelles sont proposées tous les jours aux enfants. Informations et inscriptions auprès du Service Enfance :

enfance@ville-saintdenisdelhotel.fr

02 38 46 80 03

### INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Le renouvellement d'inscription scolaire et périscolaire (sauf PS et CP) est obligatoire. Elles se dérouleront à l'accueil de l'annexe jusqu'au 15 juin 2024.

Informations et inscriptions auprès du Service Enfance :

enfance@ville-saintdenisdelhotel.fr

02 38 46 80 03

### Nouveaux tarifs

Les tarifs du service Enfance Jeunesse ont été mis à jour.

Retrouvez toutes les documents sur notre site internet :

www.saintdenisdelhotel.fr rubrique Espace Enfance



## MÉDIATHÈQUE

La médiathèque vous dévoile les rendez-vous de l'été :

### VENDREDI 14 JUIN À 18H30 : SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Chacun apporte un petit truc à grignoter pour le temps de pause entre deux parties, la médiathèque se charge des boissons.

C'est un moment convivial et intergénérationnel à ne pas manquer que nous proposons une fois par an.

Pour tous à partir de 6 ans.

Réservation conseillée.

### JEUDI 27 JUIN À 18H30 : VERNISSAGE DE L'EXPOSITION « LE LIVRE DANS TOUS SES ÉTATS »

Avec l'association Chapitre 2 et les artistes Laure Buret, Marie Cabreval, Roselyne Chassine, Régine Paquet et Anne Tuyet-Paquet. Vernissage suivi d'une lecture par Régine Paquet « Colette et la nature ».



### Contacts

#### RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

mediatheque@ville-saintdenisdelhotel.fr  
02 38 59 04 10



Cette exposition se compose d'œuvres artistiques réalisées à partir de l'objet livre : le livre n'est plus dans la bibliothèque pour son contenu, il est le support de multiples créations et détournements.

Les artistes seront présentes lors du vernissage, venez les rencontrer ! Cette exposition est une première et est une initiative de l'association Chapitre 2 d'Orléans.

Exposition visible du 27 juin au 24 août à la médiathèque.

Entrée gratuite, lecture pour ados et adultes.



### HORAIRES D'ÉTÉ

Attention la médiathèque sera exceptionnellement fermée le mercredi 26 juin toute la journée pour cause de formation.

Durant l'été : La médiathèque est ouverte aux mêmes horaires d'ouverture. Comme chaque été, vous pourrez emprunter vos documents pour une durée de 6 semaines, à partir du 2 juillet. Et les paquets surprises sont de retour pour petits et grands.

### JEUDI 26 SEPTEMBRE À 20H : PROJECTION DU DOCUMENTAIRE « SOUS LE SILENCE GRONDE LE MONDE »

À la rentrée, venez découvrir le documentaire, suivi d'une rencontre avec le réalisateur Alexandre Poulteau. Après des enfances difficiles et dans une situation de rupture familiale, six adolescentes essaient de se reconstruire dans un lieu de vie, « La Promesse » : une maison provençale, chaleureuse et vivante, habitée au quotidien par sa directrice, Padma.

Durant près de deux années, le film est attentif à leur parole, à leurs silences, aux crises comme aux instants de grâce, dans l'intimité autant que dans la vie collective. Elles s'appellent Kim, Nadji, ou encore Hana. C'est sur elle, plus particulièrement, que la caméra se focalise : Hana, qui approche de ses 18 ans et devra bientôt quitter la maison.

Public ado et adulte. Réservation conseillée.

### Agenda

#### HORAIRES D'OUVERTURE MÉDIATHÈQUE :

Mardi :	15h - 18h
Mercredi :	10h - 12h 14h - 17h30
Jeudi :	15h - 18h
Vendredi :	15h - 18h
Samedi :	10h - 12h 14h - 16h30

# INFOS DES SERVICES

## COMPLEXE SPORTIF

### LA COMMUNE OUVRE LE COMPLEXE SPORTIF À TOUS !

Après l'ouverture du Parcours Running et de l'espace Street Workout en juin dernier, nous souhaitons continuer à permettre l'accès sur le site du complexe sportif à l'ensemble des habitants, pratiquant une activité associative ou non, et selon les horaires.

Après une période test, la collectivité décidera du maintien de ces nouveaux accès. Le site est un lieu ouvert et partagé avec les associations locales, qui y enseignent leur activité dans les meilleures conditions possibles.

Géré et entretenu par la commune, nous demandons aux personnes qui s'y rendront de bien vouloir laisser les lieux propres et en bon état de fonctionnement.

Les lieux concernés pour l'ouverture à tous sont :

- 1 Terrain de foot N° 1 (hors entretien et intempérie)
- 2 Terrain de pétanque
- 3 Terrain de tennis (extérieur uniquement)
- 4 Parcours running
- 5 Aire de fitness montée de marche
- 6 Street workout / crossfit

- ✓ Vous pourrez occuper ces lieux lorsque ceux-ci seront libres et qu'aucune activité sportive associative ne s'y déroulera.
- ✓ Cet espace regroupe des sites de pratiques sportives encadrées et des sites de pratiques libres. Merci de vous rapprocher de chaque panneau indicatif individuel pour votre pratique sur les zones en libre accès. Les autres lieux ne sont accessibles que lors d'entraînements ou activités sportives encadrées par les associations.
- ✓ Les vélos, scooters et tous autres moyens de locomotion doivent être attachés ou stationnés aux emplacements prévus.

- ✗ Vous ne pouvez pas utiliser les terrains et autres infrastructures sans autorisation préalable.
- ✗ Vous devez respecter ce lieu public en ne jetant pas vos déchets partout et en veillant à utiliser les poubelles mises à votre disposition.
- ✗ Nos amis les animaux sont interdits dans l'enceinte extérieure du complexe.
- ✗ Les boissons alcoolisées sont interdites.

### Horaires

Du lundi au samedi.....9h-22h  
Dimanche.....10h-16h



## LES SERVICES EN ACCÈS LIBRE

- .....ARCEAUX À VÉLOS
- .....TOUTOUNETTES
- .....PANNEAUX DE QUARTIER
- .....PANNEAUX AFFICHAGE LIBRE
- .....DÉFIBRILLATEURS
- .....BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE
- .....WC PUBLICS



## AU FIL D'UNE VIE

### Bienvenue à :

- 07/03/2024, Juliette Annie FONTAINE
- 08/03/2024, Elyo Guillaume VASSENEIX
- 08/03/2024, Gaël Adrien VASSENEIX
- 12/03/2024, Nolan Samaël DOUX
- 13/03/2024, Lyham Dalony Drey N'GUESSAN
- 13/03/2024, Lyhana Epimame Carine N'GUESSAN

### Ils nous ont quittés :

- 16/02/2024, Monique Zita PICHON
- 18/03/2024, Jean-Marie Bernard Patrick PETIT
- 05/04/2024, Reine Juliette VALLET
- 08/04/2024, Dominique JIMENEZ
- 17/04/2024, Yves Raoul VASLIER

## POLICE MUNICIPALE

### OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

L'opération Tranquillité vacances est un système de lutte contre le cambriolage.

Elle permet de faire surveiller une habitation ou un commerce vacant pendant les vacances scolaires par les services de police.

Vous souhaitez bénéficier de ce service ? Contactez l'agent de police municipale pour retirer le document à remettre directement au poste :

☎ 02 38 46 81 01  
@ police.municipale  
@ville-saintdenisdelhotel.fr

## Agenda

### DATES DE PERMANENCE :

JUIN :  
Mercredi 5 ..... 14h-16h  
Lundi 10 ..... 9h-12h  
Lundi 17 ..... 10h30-12h30  
Jeudi 27 ..... 14h-16h

JUILLET :  
Mercredi 3 ..... 14h-16h  
Mercredi 17 ..... 9h-12h  
Lundi 22 ..... 14h-16h  
Mercredi 24 ..... 9h-12h  
Mercredi 31 ..... 14h-16h

AOÛT :  
Vendredi 2 ..... 14h-16h  
Lundi 5 ..... 14h-16h  
Mercredi 7 ..... 9h-12h





## LA COMMUNICATION À SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL

Le service communication de la commune assure ses missions auprès des citoyens, des services municipaux et au-delà du territoire communal.

Pour mieux vous informer, la municipalité a développé de nombreux supports de communication.

### LES PANNEAUX DE QUARTIER

Répartis en 9 quartiers, ils diffusent l'information municipale : actualités, manifestations organisées par la commune, arrêtés, flash infos. Ils sont situés sur des emplacements de passage à pied.

### LES PANNEAUX D'AFFICHAGE LIBRE

Mis à votre disposition dans plusieurs quartiers de la commune. Au nombre de cinq, ils permettent la diffusion de tout type d'information.

Ils sont régulièrement nettoyés et sont également utilisés pour de la diffusion d'affiche de manifestation municipale.

### LES PANNEAUX LUMINEUX

Situés au carrefour des Fontaines et devant le U Express, ces deux panneaux vous partagent de manière dynamique les informations de votre commune et de vos associations.

### Infos

Les panneaux de quartiers et d'affichages libres sont indiqués sur le plan p.19.

### LES APPLICATIONS MOBILES PANNEAU POCKET ET INTRAMUROS

L'application Panneau pocket vous diffuse de l'actualité communale et des alertes.

L'application Intramuros est une application plus détaillée vous permettant d'accéder aux informations des services

de la commune, l'agenda des manifestations communales et associatives, l'annuaire des associations et des commerçants et les actualités de la commune.

### LE SITE INTERNET

Véritable recueil des informations communales, vous pourrez retrouver toutes les informations relatives à vos services municipaux : administratifs, enfance, techniques, réservation de salle, urbanisme, relais social, PIJ.

C'est ici que vous sont présentés vos élus et que sont également affichés les délibérations des conseils.

Une refonte est prévue d'ici la fin de l'année.

### LES RÉSEAUX SOCIAUX

Abonnez vous à la page de la ville sur Facebook et Instagram :

@Ville de Saint-Denis-de-l'Hôtel

Retrouvez-y régulièrement des reportages sur les actions de la commune et tenez vous au courant des actualités !

# LES JEUX OLYMPIQUES À SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL



Restez connectés et suivez l'actu des JO à Saint-Denis-de-l'Hôtel sur notre Facebook et notre Instagram ! Reportages, zoom sur, décompte... tout l'été nous ouvrons grand les jeux !

## ZOOM SUR LE FOOT TRUCK DE LA FFF



Exceptionnel à Saint-Denis-de-l'Hôtel, en partenariat avec le JSD FOOTBALL CLUB, le FOOT TRUCK de la Fédération Française de Football Ligue Centre Val de Loire vient se poser au Parc Henri Coullaud.

Venez découvrir et pratiquer les activités autour du football sur un terrain gonflable avec des animateurs spécialisés ! Retrouvez-le au Village Olympique du CMJ pendant les Estivales du Parc le samedi 22 juin de 14h à 18h !



## LES ÉVÉNEMENTS SOUTENUS PAR LA MAIRIE



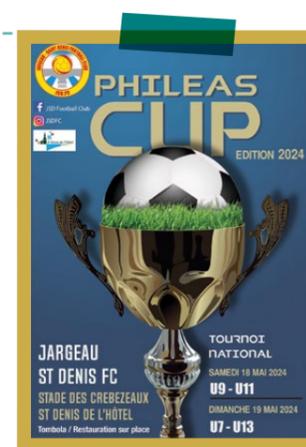
Dans le cadre des projets participatifs, la municipalité a souhaité mettre en valeur 4 projets portés par des associations sportives dionysiennes en rapport avec les Jeux Olympiques :

1

### SAMEDI 18 ET 19 MAI PHILEAS CUP

Soutien à la visibilité des Jeux Olympiques lors de la Phileas Cup.

Porté par le JSD FOOTBALL CLUB



2

### SAMEDI 22 JUIN DÉCOUVERTE DES SPORTS OLYMPIQUES ET DES J.O.P. FRANCE 2024

- 10h30 - 17h : Découverte des sports olympiques et des J.O.P. 2024
- 18h : Match Sud Oise Handi basket VS Orléans Handi basket
- 20h : NF3 U.S.M. Saran VS All-Star Sélection Élite

Porté par le AMSD BASKET

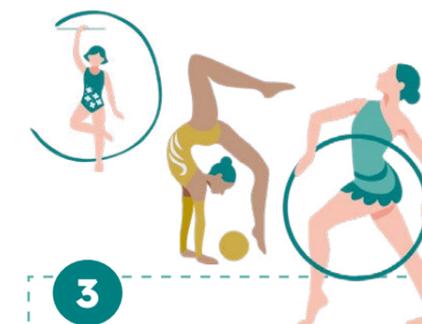


3

### SAMEDI 22 JUIN GYM DANSE AU VILLAGE OLYMPIQUE DU CMJ

Représentation et initiation de la section GR de Gym Danse au Village Olympique du CMJ organisé pendant les Estivales du Parc et lors des Marchés Nocturnes.

Porté par GYM DANSE



4

### SAMEDI 6 JUILLET CYCLO'LYMPIADES

Découverte et initiation d'activités cyclistes à partager en duo mixte de tout âge au Vélodrome Raymond Bardot. Emmenez votre propre vélo !

Porté par le SDH Cyclisme



## Forum des associations en partenariat avec la ville de Jargeau

**SAMEDI 7 SEPTEMBRE AU COMPLEXE SPORTIF DE JARGEAU**

Retrouvez les associations dionysiennes et gergoliennes au traditionnel Forum des Associations. Toute la journée, venez rencontrer et découvrir les associations proches de chez vous.



## SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

**I**ntergénérationnelle, cette activité est ouverte à tous !

Nous nous réunissons 7 fois par an à la Salle Polyvalente. Nous avons de jeunes adhérentes et adhérents à 16h comme à 18h15 !

Informations :

@ dagneaux.assoc@gmail.com



## AMICALE DES SENIORS DIONYSIENS

**D**ans une ambiance conviviale et amicale les Marcheurs de l'Amicale des Seniors se retrouvent le jeudi matin à 9h Place du Gris Meunier sous la houlette de Michel Peccavet pour des balades ludiques sans difficulté.

N'hésitez pas à les rejoindre !

Pour adhérer téléphonez au 06 73 27 14 90



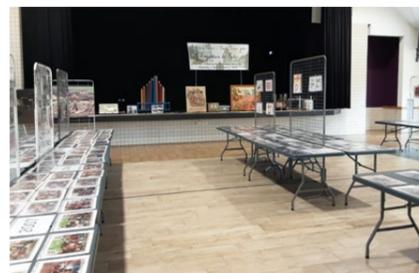
## AGIR POUR L'AVENIR

**L'**assemblée générale d'Agir pour l'Avenir s'est déroulée à la salle des Fontaines, mise à notre disposition gracieusement par la Mairie de Saint-Denis-de-l'Hôtel ce 6 avril 2024, en présence d'une assemblée attentive et de l'adjointe au Maire : madame MOREL.

Lors du bilan moral, les nombreuses actions menées au Mali dans la région de SAN furent énumérées : restauration des bâtiments de l'école de SIALO, soutien

au fonctionnement du collège de TOGO et du centre de formation féminine de SOKURA, achats de médicaments pour les élèves de SIALO, financement d'un poulailler pour le centre de SOKURA.

Les témoignages des populations aidées furent présentés dans un diaporama. Le bilan financier montre que 16 100 € ont été utilisés en 2023 au service des populations concernées. **L'association recherche des donateurs car les besoins sont importants.**



## ANCIENS ÉLÈVES DIONYSIENS

**R**etour sur... l'exposition annuelle de photos scolaires et les collections « Vache qui rit » et « machines à coudre et à écrire »

L'exposition a eu lieu les 23 et 24 mars dernier. Nous avons accueilli 200 personnes sur les deux jours. Nous avons retrouvé d'anciens élèves heureux de voir leurs anciennes photos scolaires.

## SDH CYCLISME

**L**e printemps est chargé au Saint-Denis-de-l'Hôtel Cyclisme

Le 13 avril était organisée avec le C.D. 45, la 2<sup>ème</sup> VELOMINOS où une soixantaine de jeunes U7 à U13 des clubs du Loiret, d'Eure-et-Loir, du Cher et de Seine-et-Marne se sont alignés sur un combiné de sprint, maniabilité et régularité en peloton autour et sur le vélodrome par une superbe journée avec plusieurs victoires et accessits des petits coureurs du club Dionysien.

Le 28 avril, c'est à Donnery que la petite Reine est mise à l'honneur par le club avec 4 épreuves de jeunes sur route et une d'adultes puis le 5 mai avec deux épreuves de catégorie senior et junior à Fay-aux-Loges au hameau de Nestin.

Le vélodrome de Saint-Denis-de-l'Hôtel était à nouveau investi les 8 et 9 mai par l'organisation d'un stage national de demi-fond derrière moto avec une douzaine d'équipages annoncés pour cette discipline toujours spectaculaire.

## GYM DANSE SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL



**L**a fin de l'année sportive arrive, nous préparons la rentrée avec quelques nouveautés...

N'hésitez pas à contacter Mme HURISSE pour avoir des renseignements :

06 58 84 86 75

@ gymdancesdh@gmail.com

Renforcement musculaire, Cardio, Eveil à l'enfant, Eveil Gymnastique Rythmique, Spécial Homme, Oxyzen... Il y en a pour tout le monde.

### SECTION GR :

Pluie de médailles pour la gymnastique rythmique. Nos gymnastes étaient présentes au championnat régional qui s'est déroulé le 6 et 7 avril à Patay. Les gymnastes ont fièrement représenté le club. Elles vont désormais se tourner sur la préparation du gala de fin d'année qui aura lieu le dimanche 30 juin à 14h30 au gymnase de Darvoy.



## AMSD BASKET

**E**n février 2024, l'AMSD a lancé une action humanitaire de collecte auprès des licencié(e)s de l'AMSD ainsi qu'un don des anciennes tenues du club pour distribution en Centrafrique par notre coach PRM Hervé et au Sénégal par Jérémy.

Le jeudi 4 avril a eu lieu la remise de 2 subventions exceptionnelles par la mairie : une attribuée par le budget participatif de la ville pour notre projet JOP Paris 2024 et l'autre pour bons résultats sportifs de notre Pré-Régionale Masculine !

Fin de saison chargée avec :

- l'organisation des finales dép. 3x3 toutes catégories les 3, 4 & 5 mai ;
- les finales dép. 5x5 seniors les 1<sup>er</sup> & 2 juin ;
- le projet des JOP le samedi 22 juin : matchs basket fauteuil, basket féminin, découverte de sports olympiques, exposition sur les JOP.

**On vous attend nombreux lors de ces événements !** Cette saison s'achèvera lors d'une grande fête du club aux « bouleaux » pour nos 150 adhérents le 29/06/24.



DJS BAD

## DJS BADMINTON

**I**l fait bon vivre au DJSBAD ! C'est au gymnase de Darvoy que petits et grands, compétiteurs et amateurs, se retrouvent presque tous les soirs pour s'adonner à leur sport favori.

En effet, le club a la chance de pouvoir proposer à ses licenciés de nombreux créneaux répartis sur la semaine.

Il y en a pour tous les goûts : des cours encadrés pour apprendre ou se perfectionner au jeu libre pour s'amuser entre amis...et s'en faire de nouveaux !

## AGENDA DES ASSOCIATIONS



**DIMANCHE 16 JUIN**

**VIDE-GRANIERS**

Les Mains Agiles  
Vieux bourg

**SAMEDI 22 JUIN**

**DÉCOUVERTE DES SPORTS OLYMPIQUES ET DES JO 2024**

AMSD Basket  
Gymnase des Crébezeaux

**SAMEDI 29 JUIN**

**RANGE TA CHAMBRE ET JEUX DE SOCIÉTÉ**

Range ta chambre (matin).  
Après-midi jeux de société (après-midi)  
APE Les Petits Dionysiens  
L'Atelier, 17B rue de la Solaie

**SAMEDI 6 JUILLET**

**LES CYCLO'OLYMPIADES MIXTES**

Club Cyclisme SDH  
Vélodrome Raymond Bardot

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE**

**BRIC À BRAC**

Réservation au 02 38 59 08 80  
ou au 02 38 69 27 30. Ouvert à tous.

Familles Rurales  
Salle Polyvalente

**SAMEDI 14 SEPTEMBRE**

**FESTI FOOT**

Entrée gratuite au public. Venez supporter les équipes garçons et filles des clubs labellisés de la ligue et des districts. 9h - 18h  
JSD FOOTBALL CLUB  
Complexe Sportif des Crébezeaux

**DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**

**SALON DU LIVRE**

Les Mains Agiles  
Salle Polyvalente

**DIMANCHE 29 SEPTEMBRE**

**LOTO**

Familles Rurales  
Salle Polyvalente

\* Pour pouvoir être intégré à cet agenda, pensez à envoyer vos informations à communication@ville-saintdenisdelhotel.fr lors des périodes de recensement des informations pour le magazine municipal.

# 01 AGENDA Juin à septembre 2024

Retrouvez ces dates sur notre agenda papier et en ligne. Renseignements : ☎ 02 38 46 80 04 - @ communication@ville-saintdenisdelhotel.fr

📖 ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LA MÉDIATHÈQUE | 🏛️ ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LA MAIRIE | 🔗 ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LE CCAS

## JUIN

**DIMANCHE 9 JUIN**

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Salle Polyvalente

**DIMANCHE 9 JUIN**

### VIES DE MEUBLES

Atelier customisation. Mini brocante de vieux meubles. Sur réservation.

De 14h à 18h - L'Atelier, 17B rue de la Solaie

**MERCREDI 12 JUIN**

### DIONY'BUS

Balade à bord de la belle de Grillon à Vieilles Maisons sur Joudry. Places limitées. Inscriptions au 02 38 46 83 49

Départ à 13h30 depuis la mairie

**VENDREDI 14 JUIN**

### SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

Pour tous, à partir de 6 ans. Chacun apporte un petit truc à grignoter pour le temps de pause entre deux parties, la médiathèque se charge des boissons. Réservation conseillée.

À 18h30 - Médiathèque

**MARDI 18 JUIN**

### APPEL DU 18 JUIN

Commémoration

À 11h30 - Cimetière

**VENDREDI 21 JUIN**

### FÊTE DE LA MUSIQUE ET FEU D'ARTIFICE

18h30 : Union Musicale

20h : Zibidiband

21h30 : BBQ Joan & The Matches

23h : Feu d'artifice offert par le Comité des Fêtes

23h : DJ SET - ROVINSKY

Fish & Chips et Buvette par le Comité des Fêtes

À partir de 18h30 - Parc Henri Coullaud

**SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 JUIN**

### ESTIVALES DU PARC

Programme complet sur [www.saintdenisdelhotel.fr](http://www.saintdenisdelhotel.fr)  
Parc Henri Coullaud

**DU 27 JUIN AU 24 AOÛT**

### EXPOSITION « LE LIVRE DANS TOUS SES ÉTATS »

Cette exposition se compose d'œuvres artistiques réalisées à partir de l'objet livre : le livre n'est plus dans la bibliothèque pour son contenu, il est le support de multiples créations et détournements.

**VERNISSAGE** le jeudi 27 juin à 18h30 en présence des artistes. Entrée gratuite.

Médiathèque

**SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN**

### SALON DU BIEN-ÊTRE

Animations, exposants, ateliers et conférences. Restauration sur place.

Autour du Bien-être et de la détente.

Le samedi de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 18h - Salle Polyvalente

## JUILLET

**VENDREDI 12 JUILLET**

### MARCHÉ NOCTURNE

Producteurs locaux, produits frais et food truck. Animations et ambiance musicale

À partir de 18h - Place du Gris Meunier

**SAMEDI 13 JUILLET**

### FESTIVITÉS DE LA FÊTE NATIONALE

21h30 : Rassemblement devant la mairie

22h : Retraite aux flambeaux

23h : Feu d'artifice

À partir de 23h30 : bal populaire avec

l'orchestre Coup de Folie

Place du Gris Meunier

**DIMANCHE 14 JUILLET**

### FÊTE NATIONALE - CÉRÉMONIE

À 10h30 : Rassemblement devant la mairie

11h : Défilé dans les rues

11h45 : Apéritif champêtre à la cale à bateau au Port

## SEPTEMBRE

**SAMEDI 7 SEPTEMBRE**

### FORUM DES ASSOCIATIONS

En partenariat avec Jargeau

De 10h à 16h - Complexe sportif de Jargeau

**SAMEDI 21 SEPTEMBRE**

### WORLD CLEAN UP DAY

Nettoyage des quartiers participatif avec le CMJ

**JEUDI 26 SEPTEMBRE**

### PROJECTION DU FILM DOCUMENTAIRE « SOUS LE SILENCE GRONDE LE MONDE »

Rencontre avec le réalisateur Alexandre Poulteau. Public ado et adulte.

Réservation conseillée.

À 20h - Médiathèque

**VENDREDI 27 SEPTEMBRE**

### MARCHÉ NOCTURNE

Producteurs locaux, produits frais et food truck. Animation : « 1 marché, 1 chef, 1 recette ! » et ambiance musicale

À partir de 18h - Place du Gris Meunier



### LE MARCHÉ ALIMENTAIRE MENSUEL

Il est de retour depuis le mois de mars sur la Place du Gris meunier.

Retrouvez vos producteurs locaux de 9h à 13h un samedi par mois et faites vos emplettes.

Les prochaines dates :  
**15 JUIN ET 14 SEPTEMBRE**

### AGENDA DES MANIFESTATIONS

Retrouvez toutes les manifestations des associations et de la commune dans votre Agenda des manifestations 2024, disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet de la commune.



### INTRAMUROS

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer.

Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de la mairie de votre commune et des alentours.

Véritable source d'information, l'application mobile complète le site internet [www.saintdenisdelhotel.fr](http://www.saintdenisdelhotel.fr)

